

PAGE GENRE : LES VIOLENCES CONJUGALES

La violence au sein du couple est différente des conflits de couples en difficulté. Elle est le fait qu'un partenaire exerce, dans le cadre d'une relation privilégiée, une domination qui s'exprime par des agressions



physiques, psychologiques, sexuelles, économiques ou spirituelles.

Dès 1977, Suzanne Steinmetz, sociologue américaine, créa le concept de « mari battu », ultérieurement remplacé par celui d'« homme battu ». Dans une étude de 1980 (*Behind Closed Doors - Violence in The American Family*), comprenant une enquête de victimisation, Strauss, Gelles et Steinmetz affirment que les femmes commettent la moitié des violences physiques domestiques. Si le taux d'agression est équivalent, concluent-ils, les hommes causent plus de dommages directs aux femmes, mais les femmes commettent des agressions avec des armes, provoquant des blessures plus graves. Suzanne Steinmetz a écrit : « Le crime le plus sous-estimé n'est pas la femme battue, mais le mari battu » ; mais au Burkina Faso, les femmes restent les victimes.

Malgré le progrès que le monde est en train de connaître, la femme continue d'être victime de l'intolérance de l'homme à tous les niveaux (domestique, sur les lieux de travail, dans les établissements scolaires et universitaires, dans les lieux publics).

Les violences physiques sont les

coups (poing, pied, avec un objet...) et blessures, les gifles, les cheveux arrachés, les pincements, les morsures, les brûlures, les bosses, les bras tordus ou cassés, les meurtres, les strangulations, les bains d'acides que la femme subit.

Les violences verbales et psychologiques sont celles qui portent atteinte à la personnalité de la femme, à son image, à son estime propre et à son équilibre intérieur.

Elles se manifestent par la peur, les surnoms ridicules, la pression, les taquineries méchantes, les menaces, les chantages, les critiques injustifiées, l'intimidation, l'isolement, la manipulation, la possessivité, la polygamie, les dénonciations et les calomnies, la diffamation, les injures, l'adultère, l'exigence abusive de dot, le lévirat, les pratiques de veuvage, le charlatanisme et mysticisme, la répudiation, la dévalorisation ...

Si ces différentes violences ont été classées selon leur prévalence, il convient de mettre en première position celles conjugales.

Ainsi, il ressort que sur la base des données recueillies au Burkina Faso à partir de cas soumis à la police judiciaire et à la justice

en 2002-2003, les violences physiques sont en majorité domestiques et conjugales, ce qui confirme que les femmes sont plus sujettes à risque dans le cadre familial qu'en dehors. Dans 55,55 % des cas de coups et blessures volontaires, victimes et adversaires sont unis directement par les liens du mariage. Le mari est donc le principal agresseur et souvent, il se fait aider par ses propres parents, ses frères et sœurs, ou par sa seconde épouse. Après le mari, viennent l'amant (5,55 %) et le concubin (2,77 %).

Le lien entre victime et auteur de coups et blessures volontaires (CVB) laisse supposer les mêmes tendances dans les autres pays de l'étude où malheureusement les mêmes informations n'ont pas été collectées systématiquement.

Pour prévenir les violences conjugales il faut distinguer les actions de court terme en période de conflit aigu et la prévention de fond. La **prévention de fond** va recommander la panoplie de démarches de bons sens ou ajustées par la psychologie qui contribue à la santé relationnelle du couple. Faut-il rappeler que colère, violence ou passivité sont deux modes pour signifier l'impossibilité de fonctionner ? Les **précautions en période de tensions** entre partenaires suggèrent notamment la médiation, l'éloignement temporaire des partenaires, la résolution des autres aspects aigus dans la vie du couple ou des individus. La thérapie de couple peut permettre d'identifier les causes de l'emballement relationnel qui débouche sur des violences psychologiques ou physiques. Les approches sont multiples : Analyse transactionnelle, communication non-violente, approche comportementaliste.

Francis Bogie Boogere